

Jean Michel HUMEZ
Candidat du PCF
Liste « Vive la Commune
128 Bvd Basly
62300 LENS

A M le Président
De l'Association Droit au Vélo
21 rue Gosselet
59000 LILLE

A Lens le 20 Février 2014

Monsieur le Président,

Les candidats de la liste « Vive la Commune » proposent la gratuité des transports en commun pour l'ensemble de la population lensoise et de la Communauté de l'agglomération. (Voir notre tract argumentaire ci-joint)

Notre objectif sera aussi de développer le réseau de piste cyclables afin qu'il soit rapidement possible de parcourir la totalité de la ville en bicyclette en toute sécurité.

En espérant avoir répondu à votre question, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations fraternelles.

Jean-Michel HUMEZ



Agglomération de Lens-Liévin

Le bus gratuit, c'est possible !

Pourrions-nous vivre en ville dans transports en commun ? L'idée d'effectuer tous ses déplacements à pied ou à vélo est aujourd'hui inimaginable. Quant à la voiture, son recours pose de plus en plus de problèmes en matière de pollution et de qualité de vie. Il n'en a pourtant pas toujours été de même. Il y a quelques décennies, nos parents ne dépassaient que rarement les limites de leurs quartiers pour se rendre au travail ou pour faire ses courses.

Avec l'évolution des conditions de vie et de travail dans les grandes villes et agglomérations, l'accès aux transports est devenu un droit aussi naturel que celui de se déplacer à pied ou à vélo au sein de son quartier.

Les candidats de la liste « Vive la Commune » estiment possible la mise en place de la gratuité sur l'agglomération Lens-Liévin et ce sera un dossier prioritaire si nous obtenons votre confiance le 23 mars prochain.

Un choix politique écologiquement responsable et socialement utile.

Depuis de nombreuses années, des villes, des agglomérations ont fait le choix de la gratuité des transports. Toutes ont vu la fréquentation des transports en commun augmenter de façon extrêmement importante. C'est aujourd'hui un acquis que personne n'oserait remettre en question dans ces collectivités.

La gratuité des transports est incontestablement une avancée sociale, et donc un atout économique puisque le pouvoir d'achat redistribué aux usagers, donc aux ménages, participe inévitablement au développement économique local.

Elle permet également de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et la pollution, notamment par les particules fines si nocives pour la santé. À Aubagne par exemple, une étude a estimé que la gratuité avait permis une baisse du trafic routier de 10%.

Avec la gratuité des transports, circuler dans la ville devient plus facile. Cela permet un accès réel à toute la ville et pour tout le monde. Cela permettrait également de dessiner une autre agglomération, sur la base d'un aménagement urbain plus harmonieux en pensant les solidarités et les complémentarités entre les différentes fonctions des zones urbaines (zones résidentielles, commerciales, de services, espaces publics, espaces verts et de loisirs...).

La gratuité c'est possible !

Selon des études menées sur des villes et agglomérations similaires, pour arriver à la gratuité, il faudrait environ 20 euros par habitant et par an pour le financer, soit 5,5 millions d'euros. Une augmentation du versement transport obligatoire pour des entreprises de plus de 9 salariés (1,8%) combinées aux économies faites sur les contrôles, la billetterie et les incivilités (toutes les études montrent que celles-ci diminuent avec la gratuité), permettraient de financer cette mesure.

Pour l'expansion des transports en commun

Que les transports soient gratuits ou non, il est de toute façon nécessaire de développer massivement les transports en commun. Il faut développer les transports urbains et interurbains de sorte que chacun, de jour comme de nuit, en ville comme à la campagne puisse se développer sans voiture.

De plus, une telle politique de développement des transports en commun permettrait d'embaucher de nombreux salariés licenciés du secteur automobile.

Ceci n'a rien d'utopique, c'est une question de choix politique ! Nous vous invitons à défendre ce choix, en combattant à nos côtés, pour que le fait de se déplacer n'ait rien d'un commerce, et qu'il soit un service public, un droit pour tous.

Là où la gratuité est en place :

- ✓ Des personnes qui ne se déplaçaient plus pour des raisons financières prennent à nouveau le bus.
- ✓ Il y a moins d'incivilités. Les chauffeurs n'ayant plus d'argent à gérer, sont beaucoup moins la cible de voyous.
- ✓ Les femmes disent préférer voyager aujourd'hui dans un bus gratuit mais plein, qu'un bus payant aux trois quarts vide.
- ✓ Il a fallu pallier le surcoût lié à la suppression de la billetterie en augmentant la participation transport que versent les entreprises aux collectivités. Il n'y a pas eu les réticences qu'annonçaient certains. Les patrons ont bien compris l'intérêt de pouvoir faire bénéficier d'un moyen de transport gratuit aux salariés.

1,09 euro

C'est le coût du transport pour un usager supporté par la collectivité. Il était de 4 euros avant la gratuité (en raison de la billetterie, des contrôles, des dégradations etc.)

A propos du stationnement payant

Arnaud Sanchez, le Front National parmi d'autres s'insurgent contre le stationnement payant.

Pas un mot de leur part depuis trois ans.

Le PCF, le PRCF, le Front de Gauche, les candidats de la liste « Vive la Commune » ont été les seuls depuis le départ à protester contre cette mesure voulue par la municipalité socialiste.

Une lettre à destination des signataires de cette pétition sera envoyée d'ici peu.

Tout le monde pourra trouver cette lettre sur notre site (voir ci-dessous).